## CONFÉRENCES

Maciej Serwański

## La Pologne nobiliaire et la France : liens de cœur ou de raison ?

Lorsqu'on parle des relations polono-françaises et de leur histoire, on formule une opinion sur leur « ancienneté » et on les conçoit comme traditionnellement bonnes¹. Cependant quand on est contraint à en donner plus de détails, cette conviction courante paraît beaucoup moins fondée.

Dans cet exposé, nous nous limitons à l'époque moderne, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et nous interrogeons les Polonais et les Français sur leurs associations concernant les relations entre les deux pays à cette époque-là. Les Polonais vont certainement évoquer Henri de Valois au XVIe siècle, les reines françaises sur le trône polonais : Louise-Marie de Gonzague-Nevers et Marie Casimire Louise de la Grange d'Arquien au siècle suivant, les relations du roi Stanislas Leszczyński avec la cour de Versailles au XVIIIe siècle, l'influence de la culture française, surtout au siècle des Lumières. Laissons de côté l'époque napoléonienne, la Pologne nobiliaire ayant été rayée de la carte d'Europe. Pour un Français moyen cette tâche est encore plus difficile, il pourrait évoquer l'épouse polonaise de Louis XV, Marie Leszczyńska, en torturant la langue sur son nom. Et s'il ajoutait Poniatowski, ce ne serait pas pour mentionner le dernier roi de Pologne ou son neveu prince Józef, général dans l'armée napoléonienne et maréchal de France mais son parent contemporain éloigné Michel, ministre de l'Intérieur dans les gouvernements de Jacques Chirac et Raymond Barre dans les années soixante-dix du XXe siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce texte s'appuie, dans une grande mesure, sur une publication en polonais : Maciej Serwański, *Staropolskie tradycje kontaktów z Francją – związki serca czy rozsądku*?, Poznań, Instytut Historii UAM, 2009.

La tradition des contacts entre la Pologne et la France remonte au Moyen Âge. On voyageait dans les deux sens, les relations existant dans deux sphères : éducative et ecclésiastique. Les religieux français venaient en Pologne, les Polonais effectuaient des pèlerinages aux sanctuaires célèbres en France, rencontraient des Français aux conciles. Les jeunes de la monarchie des Piast et Jagellon se rendaient dans les universités des rives de la Seine et de la Loire. Les relations politiques entre les deux pays s'établissent au tournant des XVe et XVIe siècles. La tradition de ces relations est donc « ancienne », mais ont-elles toujours été bonnes ? Est-il possible que, dans la réalité changeante, elles aient toujours été sinon idylliques, du moins bonnes ou au pire correctes? Ici nous avons à faire à des opinions stéréotypées bien ancrées dans la croyance populaire. Il est vrai que les armées polonaise et française ne se sont jamais affrontées mais les relations réciproques ne reposent pas uniquement sur une confrontation militaire armée. Il existe d'autres plates-formes de coopération : politique, diplomatique, culturelle, économique et sociale. Dans ces catégories existe-t-il également un stéréotype sur l'amitié et la collaboration ? Si oui, s'agit-il bien de liens de cœur ou de raison, de sympathie spontanée ou de calcul ? Et de quel côté ? Étaient-ce des relations de partenariat ou plutôt des rapports dans lesquels une partie est un sujet agissant et l'autre un objet ? Nous avons multiplié les questions et les doutes et nous allons y répondre. Cependant, une dernière interrogation s'impose : est-ce qu'à l'époque moderne qui nous intéresse ici, il y a eu un fil conducteur, un leitmotiv dans les relations polono-françaises ? Il est indispensable de répondre immédiatement à cette question, car elle est d'une importance majeure pour le sujet que nous abordons. La réponse sera positive sur le plan politique en raison de la rivalité prédominante, entamée à la fin du XVe siècle, entre deux grandes dynasties européennes, la dynastie française des Valois et la dynastie autrichienne des Habsbourg. Le rôle de la puissante monarchie Jagellon était important pour les deux maisons. La France cherchait en Pologne un contrepoids à la politique expansionniste de la maison d'Autriche. Or, la Pologne voisinait à l'est avec l'Empire allemand gouverné par la même maison et au nord avec ses possessions héréditaires ; et par ailleurs, elle recherchait un soutien dans sa résistance contre les influences croissantes des Habsbourg dans cette région d'Europe et voulait se libérer de la domination de Vienne.

Comme nous l'avons déjà esquissé, les relations polono-françaises devraient être considérées dans le contexte plus large de la politique européenne. Il faut maintenant poser la question sur la position de la République nobiliaire en Europe du point de vue de Paris, sur la perception de la Pologne dans le jeu diplomatique des Valois et des Bourbons. En outre, il faut se demander si la politique de la France envers la Pologne, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle a été conséquente et cohérente ou peut-être incohérente et confuse. Et du point de vue polonais : quand et pourquoi la France a-t-elle été considérée comme partenaire ? La question sur les sentiments et le calcul revient. Ce domaine des relations politiques fera donc l'objet de nos considérations.

L'anéantissement de la puissance croissante de la maison d'Autriche a dès le début du XVI° siècle été le but de la diplomatie française en Europe Orientale. Les mêmes objectifs ont aussi guidé la politique de la France en Europe Centrale, régnée par les Jagellon, y compris en Pologne. Au départ, les Valois cherchaient à acquérir une influence et à récupérer les terres italiennes. Tel était le dessein du premier traité d'alliance entre la Hongrie, la Pologne et la France conclu en 1500 (traité de Buda) et dirigé contre la maison d'Autriche et les Turcs.

L'expansivité des Habsbourg encerclant la France a bientôt amené le jeune François I<sup>er</sup> à détacher son attention de l'Italie et à entrer en rivalité pour la couronne impériale germanique (1519). Le roi de Pologne – qui disposait de la voix tchèque – et les Jagellon en tant que dynastie au pouvoir également en Hongrie et en Bohême ont éveillé l'intérêt des Français. En vue d'obtenir l'appui des Polonais en faveur de François I<sup>er</sup>, les diplomates envoyés par Paris ont fait valoir devant le roi de Pologne la dimension européenne de cette élection. Ils ont souligné que l'intérêt de la Pologne, de la Hongrie et de la chrétienté était étroitement lié au choix du roi de France sur le trône du Saint-Empire. Comme nous le savons, cette opération a été un échec, mais elle a considérablement élargi les horizons de la politique française en Europe. À partir de ce moment-là, la Pologne a trouvé sa place à demeure dans la politique française en Europe.

Les nouvelles tentatives de rapprochement des deux monarchies, entreprises dans la première moitié du XVIe siècle, n'ont pas apporté de

résultats durables. Tandis que la guerre avec l'empereur et les échecs en Italie conduisaient François I<sup>er</sup> à chercher le moyen de contrecarrer la maison d'Autriche à l'est, les Polonais, devant les victoires impériales, ont montré une certaine réserve face aux propositions françaises. Ainsi la défaite des Valois à la bataille de Pavie (1525) a fait échouer la tentative d'alliance polono-française la plus avancée, à savoir le traité de Łaski de 1524. Au lieu de conclure un accord avec la France, Sigismond I<sup>er</sup> a voulu jouer les intermédiaires dans le conflit franco-impérial.

L'écroulement de la monarchie des Jagellon après la défaite de Mohács (1526) et le traité de Madrid (1529) qui a régularisé les relations de la France avec les Habsbourg ont contribué à l'affaiblissement de l'intérêt des Français pour la Pologne. Au sud de l'Europe centrale deux puissances, séparées jusqu'alors par les États Jagellon, à savoir l'Empire ottoman et l'Empire allemand, se sont affrontées. Dans cette partie de l'Europe, le partenaire principal de l'alliance anti-habsbourgeoise fut Jean I<sup>er</sup> Zapolya, roi de Hongrie, apparenté aux Jagellon. Néanmoins, les relations avec la Pologne furent maintenues.

Il faut remarquer cependant que dans ses démarches auprès des Polonais, la France en appelait à l'universalisme, à l'Europe, à la chrétienté, mais « l'argument turc », si souvent invoqué auparavant a perdu son importance. Paris ne pouvait plus obtenir le soutien des Jagellon polonais contre l'empereur en promettant l'aide de la France pour lutter contre l'expansion turque ; en 1533, une paix « perpétuelle » fut conclue entre la Pologne et la Turquie, soit trois ans avant le célèbre traité franco-turc.

Ce n'est qu'au moment de l'amélioration des relations francohabsbourgeoises, après la paix de Crépy (1544), que Sigismond I<sup>er</sup>, prudent dans sa politique, a fait une nouvelle ouverture dans les contacts de la Pologne avec la France. Le changement de l'attitude de Sigismond le Vieux a convergé avec la politique anti-Habsbourg de Catherine de Médicis, femme d'Henri II, roi de France, qui percevait la République nobiliaire comme un allié de la monarchie des Valois en Europe orientale. Jean de Monluc (dont nous savons qu'il jouera plus tard un rôle essentiel dans les relations mutuelles des deux pays) a été envoyé en Pologne en 1547 avec une mission diplomatique pour proposer à Sigismond Auguste, fils du roi, un mariage avec la princesse Anne de Ferrare, apparentée à la famille royale française. Au grand mécontentement de Bona Sforza, l'épouse italienne du monarque polonais, favorable à ces projets, cette alliance n'a pas abouti, car quelques mois auparavant Sigismond Auguste, après la mort de sa première femme, Élisabeth de Habsbourg (1545), avait épousé, en cachette, Barbara Radziwiłł. L'envoyé français a compris que « pour des raisons importantes » le mariage, proposé par Paris, n'aboutirait pas. Les projets de Bona Sforza ont été contrariés par son fils, celui-ci ne s'étant pas plié à la règle qui veut que « les rois ne se marient pas par amour ». Nous revenons donc ici à la question signalée déjà dans le titre de notre étude : le rôle de l'amour et non de la raison dans la vie politique et les relations entre pays. Et la possibilité de manipuler les sentiments.

Au début de la deuxième moitié du XVIe siècle, au préjudice de ses intérêts politiques et économiques, la monarchie des Valois a été contrainte de se tourner vers le nord, vers la zone de la mer Baltique, une partie de l'Europe livrée aux rivalités entre le Danemark, la Suède, la Pologne, la Lituanie et la Moscovie. Le rôle de la Pologne était d'autant plus essentiel pour la France que le roi Sigismond Auguste combattait le commerce moscovien, bien profitable et dirigé vers le port de Narva. La médiation de la France dans ce conflit des rives de la Baltique qui donna lieu à la première Guerre du Nord (1563-1570) permit d'atteindre le but recherché : la paix, conclue avec le concours de Sigismond Auguste. Dans les contacts directs avec la Pologne qui visaient à lever le blocus de Narva, la diplomatie française a rencontré l'insuccès. Cette affaire a néanmoins montré qu'il existait de nouvelles possibilités pour une présence française en Europe du nord et de l'est, y compris avec la Pologne : la médiation pour la paix. Par la suite, la diplomatie de Paris mettra à profit ces possibilités.

Peu après, la Pologne a de nouveau suscité l'intérêt politique de la France et cela dans le contexte européen. Il était évident qu'après la mort sans descendance du dernier Jagellon, Sigismond Auguste, le trône polonais deviendrait *de facto* électif et que les Valois allaient réclamer la couronne à Cracovie pour le prince Henri d'Anjou, frère du

roi Charles IX et essayer de l'emporter sur les autres candidats (surtout les Habsbourg). Le règne d'un Valois devait renforcer la présence et la puissance politique françaises aux frontières est du Saint-Empire et contrebalancer l'influence grandissante de Vienne en Europe centrale et orientale. À Paris, nombreux étaient ceux qui trouvaient qu'une éventuelle alliance des réformés polonais et français aurait pu ébranler la puissance de Rome et de la maison d'Autriche. Un mariage allemand du roi de Pologne Henri était pris en compte. Cette union aurait pu élever un Français sur le trône impérial et donner à la France une hégémonie sur toute l'Europe. L'armée polonaise, nombreuse et connue pour son courage, aurait pu aider à décimer les Habsbourg espagnols aux Pays-Bas. Des projets de guerre contre la Moscovie auraient pu faire de la France une puissance en Europe Orientale (ce qui avait été prédit à Catherine de Médicis par le célèbre astrologue Nostradamus). Le rapprochement de la Pologne et de la France permettait d'établir une convergence entre les intérêts et les actions politiques jusqu'alors contradictoires des deux couronnes. À Paris, on pensait surtout au commerce sur la mer Baltique et aux relations avec la Turquie.

À la fin de son règne, Sigismond Auguste a commencé à prendre en compte la possibilité d'une succession française en Pologne. Ces actions devaient être discrètes dans la mesure où le trône de Cracovie, politiquement attractif, intéressait également la maison d'Autriche, les Suédois et les Moscovites. C'est pourquoi les projets de candidature française ayant été présentés au secrétaire du roi de Pologne à Rome et à Constantinople lors des pourparlers avec la Turquie n'ont pas été dévoilés. Catherine de Médicis, reine-mère toute-puissante, a trouvé un nouveau moyen original. Durant un quart de siècle, Jan Krasowski, appelé « petit Polacron » ou « Domine », fils d'un voïévode polonais, a résidé à la cour de France. Il était membre de la suite de la reine et se distinguait surtout par sa taille extraordinaire : il était nain! Catherine de Médicis l'a envoyé en Pologne pour qu'il loue, dans les cours de la noblesse polonaise, les qualités du candidat français au trône de la République après la mort sans postérité du dernier Jagellon. C'est le fils préféré de la reine-mère, Henri d'Anjou, qui a été désigné. Superstitieuse, Catherine a cru à la prédiction de Nostradamus, selon laquelle ses quatre fils porteraient tous la couronne et la France étendrait sa puissance en Europe orientale. Henri pouvait justement réaliser cette prédiction dans la lointaine Pologne. Le duc d'Anjou était le chouchou de sa mère, c'est pourquoi il ne jouissait pas de l'amour fraternel du roi Charles IX. Il existait donc des raisons pour l'envoyer très loin. Après Krasowski, alors que Sigismond Auguste était déjà très malade, Catherine de Médicis a envoyé en Pologne, sous prétexte d'un voyage éducatif, le jeune diplomate Jean de Balagny pour qu'il présente au monarque le projet d'élection du duc Henri. Mais l'envoyé de la reine n'a pas pu rencontrer le roi Jagellon, mort en juillet 1572. Toutefois, l'idée d'un successeur français avait été semée.

L'interrègne a débuté, les Polonais se trouvaient désorientés. On ne savait pas clairement qui devrait gouverner durant cette période-là : le maréchal de la diète ou le primat? Finalement, c'est ce dernier qui a été nommé interrex. Mais comment faire l'élection? Il a été décidé que celle-ci se ferait viritim (« par tête ») ; tous les nobles pourraient voter, laissant ainsi place aux actions diplomatiques des autres pays. La France observait de loin la situation sur la Vistule sachant bien que la maison d'Autriche, rivale de la France, était la plus proche des événements. En août 1572, une ambassade ayant à sa tête Jean de Monluc, évêque de Valence, évoqué déjà, est partie pour faire élire le duc d'Anjou au trône de Pologne. L'envoyé a déployé tout son art pour convaincre les nobles polonais et comme toujours dans la vie politique, c'étaient les promesses qu'il avait faites qui comptaient le plus. En tant que diplomate averti et expérimenté, il a promis presque tout, nous signalons quelques-uns de ces engagements (ils ont été l'objet des engagements électifs personnels de Henri de Valois rédigés comme pacta conventa) : construction d'un pont sur la Vistule, financement des études d'une centaine de jeunes nobles polonais à Paris, privilèges pour le commerce maritime polonais dans les ports français, apports du roi de France au trésor de Pologne, arrêt de la navigation vers le port de Narva. Monluc a souligné les qualités personnelles du candidat français. Il y avait juste un point de désaccord: la noblesse polonaise désirait que le futur roi épouse l'infante Anne Jagellon, sœur du monarque défunt. Mais il était évident que le couple ne serait pas heureux : il avait 21 ans ; elle en avait 47. Elle n'était ni belle ni charmante ; au contraire, elle était assez bornée et dévote.

Mais elle comptait sur ce mariage ; pleine d'espérance, elle brodait déjà des lys français. Sous la pression des seigneurs polonais, Montluc a cédé et a promis que le jeune Henri épouserait l'infante âgée.

Cet habile jeu diplomatique de Monluc a été apprécié par la noblesse polonaise. Les négociations réussies se sont poursuivies jusqu'au moment où fut annoncé la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy (23/24 août 1572) dans lequel, comme on le disait, le candidat au trône polonais a joué un rôle significatif. Pendant quelques semaines toute la négociation de Monluc a été anéantie. Les Habsbourg ont profité de la situation ; ils ont distribué en Pologne des relations, des imprimés et des gravures confirmant la participation directe du duc d'Anjou aux représailles contre les protestants dans son royaume et montrant le candidat à la couronne polonaise les mains tachées du sang des persécutés.

Cependant, Monluc ne renonça pas à sa mission. Il commença à combattre ces rumeurs, présentant les événements en France comme des émeutes politiques qu'il était nécessaire d'étouffer et non comme des persécutions religieuses. Il souligna les succès militaires et les compétences du duc d'Anjou, promit des richesses qu'il emporterait en Pologne et énuméra ses multiples vertus. Et Henri commença à gagner des partisans. Mais la noblesse polonaise voulait se protéger contre l'intolérance religieuse, la Pologne étant connue pour sa liberté religieuse. Ainsi le dernier jour de la diète de convocation, le 28 janvier 1573, les nobles polonais signèrent l'acte – fait exceptionnel à l'échelle européenne – de la Confédération de Varsovie, qui garantit, durant l'interrègne mais aussi en dehors de cette période, le respect de la tolérance religieuse. L'élection attendue d'un roi français avait amené les Polonais à cet acte plein de sagesse face à la situation en France.

La mission de Monluc fut tellement réussie que malgré les rivalités entre différents candidats, notamment avec l'archiduc Ernest d'Autriche, Henri de Valois fut élu roi de Pologne lors de la diète d'élection en mai 1573. La majorité de la noblesse polonaise rejeta la candidature de l'archiduc Ernest, appelé par raillerie Groseille (en polonais Ernest=Agrest), car elle craignait qu'il fût autoritaire et intolérant, et considérait qu'un souverain d'un pays éloigné serait plus prompt

à respecter les règles de la démocratie nobiliaire. On avait encore en mémoire le sort de la Bohême et de la Hongrie, auparavant régies par les Jagellon et se trouvant alors sous le pouvoir des Habsbourg. L'élection d'un Français paraissait la plus raisonnable.

En été 1573, une grande ambassade polonaise arriva en France pour emmener Henri de Valois dans son nouveau royaume. Le 19 août, le cortège, composé de deux centaines de personnes, entra à Paris. Pour les Français, c'était un événement exceptionnel et l'ambassade leur parut très exotique. Les envoyés entrèrent par la porte Saint-Martin formant un cortège d'une cinquantaine de carrosses à quatre chevaux. Jacques-Auguste de Thou le relate ainsi : « Toute la ville accourut à ce spectacle. L'âge, le sexe, le mauvais état même de la santé, n'arrêtèrent personne. Les fenêtres qui se trouvoient sur leur passage en étoient pleines; les toits mêmes en étoient si chargés, qu'il étoit à craindre qu'ils n'enfonçassent. Enfin, les rues regorgeoient, et ces nouveaux hôtes voyoient avec étonnement que l'affluence des spectateurs leur laissoit à peine le passage libre. Les Parisiens, de leur côté, regardoient avec admiration ces hommes d'une taille avantageuse, leur noble fierté, accompagnée d'une gravité extraordinaire, ces longues barbes brillantes, ces bonnets orné de fourrures précieuses et de pierreries, ces cimeterres, ces bottes garnies d'acier, ces carquois, ces arcs, ces têtes rasées par derrière et ces grands brodequins à galoches de fer. Il n'y en avoit pas un parmi eux qui ne scût parler latin et plusieurs sçavoient encore italien et l'allemand : quelquesunes même parloient notre langue si purement, qu'on les eût pris plustôt pour des hommes élevés sur les bords de la Seine et de la Loire que pour les habitants des contrées qu'arrose la Vistule ou le Dniéper : ce qui fit grande honte à nos courtisans, qui non seulement ne sçavent rien, mais qui sont ennemis déclarés de tout ce qu'on appelle science. Aussi, quand ces nouveaux hôtes les interrogeoient, ils ne répondoient que par signe, ou en rougissant »<sup>1</sup>. Par rapport à l'aspect affectif des relations polono-françaises qui nous intéressent ici, cette opinion était donc très positive pour ne pas dire sympathique. D'une part, les Français ont été fascinés par barbaria des Sarmates, d'autre part, la classe et l'entregent des Polonais les ont impressionnés.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après E. de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, t. II, Paris, 1867, p. 354.

Il faut souligner qu'à cette époque-là à Paris le roi polonais nouvelélu a fait son entrée, grâce aux Polonais, dans l'histoire de la France. Charles IX s'est rendu compte du rôle des dissidents en Pologne c'est pourquoi au moment de l'arrivée de l'ambassade polonaise en France, le siège des forteresses huguenotes La Rochelle et Sancerre a été levé. Peu après à Paris a eu lieu un autre événement spectaculaire auquel les Polonais ont participé. Nous pouvons imaginer la scène qui s'est déroulée le 10 septembre 1573 dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le cœur spirituel de la France, un an après les événements sanglants de la Saint-Barthélemy. En présence de la cour de France et d'un public nombreux, Henri de Valois a été obligé de promettre solennellement de respecter la tolérance religieuse dans son nouveau royaume, en prononçant la formule : pacem inter dissidentes de religione tuebor et manutenebo (la paix entre ceux qui se sont brouillés dans la foi j'assurerai et maintiendrai). Et auparavant lors des négociations, Jan Zborowski, staroste d'Odolanów a dit au futur roi : si non iurabis, non regnabis (si tu ne jures pas, tu ne régneras pas). Ajoutons qu'auparavant à la demande des leurs coreligionnaires français et après les avoir consultés, les réformés polonais ont formulé de nombreux postulats qui réclamaient auprès de Charles IX la cessation des représailles contre les huguenots et qui ont été appelés postulata polonica. Les promesses obtenues par les Polonais n'ont eu cependant qu'un caractère général.

Les conditions électorales furent jurées en tant qu'articles henriciens (articula henriciani), ils sont devenus une sorte de la constitution de la République nobiliaire et devaient être jurés par tous les rois succédant Henri de Valois au trône de Pologne. À la satisfaction de Charles IX qui se débarrassait du frère mal aimé, l'ambassade polonaise partit pour la Pologne avec le roi élu. Ils arrivèrent à Międzyrzecz, premier village du territoire de la République à la fin de janvier 1574, par un rude hiver. Le roi et son cortège, couverts de fourrures pas assez épaisses tremblaient de froid dans les traîneaux. Ils durent faire face à la traditionnelle hospitalité polonaise : les longs mots d'accueil et les discours des starostes et d'autres fonctionnaires s'enchaînaient. Les débuts étaient déjà difficiles pour les Français. Ensuite ils passèrent par Poznań, Kórnik, situé non loin de là – partout très bien accueillis

– et arrivèrent à Cracovie où se tenait la diète de couronnement. De nouveau, le roi accepta sous serment les conditions électorales (sauf une, sous prétexte de divergences entre les Polonais); l'infante Anna fut déçue, le mariage avec Henri était hors de question, Monluc fut réprimandé pour cette promesse. Le règne du nouveau roi s'est mal déroulé : les Polonais lui ont reproché de favoriser les nobles qui le soutenaient. Le château de Wawel était au centre de la vie politique et mondaine, mais le roi se séparait de ses sujets, s'isolait avec ses favoris français. Il faut remarquer cependant que ces mignons, efféminés et poudrés, n'étaient pas que des compagnons de divertissement, des partenaires pour les loisirs du roi ; à cette époque de meurtres et d'attentats, c'étaient aussi des gardes du corps. Quinze ans plus tard, Henri, devenu roi de France, allait se faire poignarder. Son successeur Henri IV est mort de la même manière.

Quand on parle d'Henri, on attire souvent l'attention sur son homosexualité qu'évoquent aussi bien son entourage que ses portraits avec une boucle d'oreille. Les historiens et les historiens de la médecine français ont examiné cette question et ont constaté qu'Henri de Valois était bisexuel avec un penchant pour la transsexualité. Il avait plusieurs maîtresses, il s'ennuyait de Marie de Clèves lors de son séjour en Pologne et à Paris, lui et ses compagnons faisaient la chasse aux dames. N'allons pas plus loin sur ce sujet. Il est cependant certain que l'arrivée de la cour royale de France a fait connaître aux Polonais une différence profonde des coutumes et des cultures entre les deux pays. Les Polonais et les Français, pour faire une référence à notre titre, n'avaient pas de cœur les uns pour les autres. Dans les jardins de Zwierzyniec, non loin de Cracovie, les Français organisaient des fêtes galantes et des danses. Une de ces dernières était la volta, très populaire en France, au cours de laquelle le danseur faisait sauter sa partenaire. Soulevées par le vent, les robes dévoilaient des parties du corps qui n'étaient pas couvertes. Indignée, Anna Jagellon observait cela avec embarras et de nombreux Polonais partageaient ses sentiments.

Quand arrivèrent les nouvelles sur la dégradation de la santé de Charles IX, puis sur l'imminence de sa mort, les Français considérèrent qu'avec cette mort Henri de Valois lui succéderait selon le principe français de

la continuité du pouvoir (le roi est mort, vive le roi !). Effectivement, les courtisans du roi Henri commencèrent, plus ou moins discrètement, à quitter le château de Wawel, emportant beaucoup de biens avec eux. Lorsqu'un envoyé de Paris, au terme d'un long galop, arriva pour annoncer la mort de Charles IX, il était clair que la noblesse polonaise ne donnerait pas son accord au départ du roi Henri. Il s'échappa donc en catimini pour rejoindre la France. La nuit, déguisé et sous prétexte d'une aventure amoureuse, il quitta le palais royal de Wawel le 18 juin avec une suite en nombre réduit. Après avoir découvert sa fuite, le comte Jan Tęczyński le poursuivit et le rattrapa à la frontière autrichienne pour s'écrier dans un latin un peu macaronique : *Serenissima Majestas – cur fugis !* Toutefois, il ne réussit pas à détourner le cours des choses. Le règne bref d'un roi français en Pologne se termina d'une manière infortunée pour les Polonais.

Dans la littérature française, il existe également un souvenir désagréable de cet épisode, un jugement très défavorable sur la Pologne de l'époque, exprimé dans le poème *Adieu à la Pologne* par un courtisan d'Henri de Valois, Philippe Desportes. Voici quelques lignes choisies :

Adieu Pologne, adieu plaines désertes, Toujours de neige ou de glace couvertes, Adieu pays d'un éternel adieu : Ton air, tes mœurs m'ont si fort su déplaire Qu'il faudra bien que tout me soit contraire Si jamais plus je retourne en ce lieu. Adieu maisons d'admirable structure, Poêles adieu, qui dans votre clôture Mille animaux pêle-mêle entassez, Filles, garçons, veaux et bœufs tous ensemble : Un tel ménage à l'âge d'or ressemble, Tant regretté par les siècles passés. Barbare peuple, arrogant et volage, Vanteur, causeur, n'ayant rien que langage : Qui jour et nuit dans un poêle enfermé Pour tout plaisir se joue avec un verre,

Ronfle à la table ou s'endort sur la terre,
Puis comme un Mars veut être renommé.
[...]
Si votre terre était mieux cultivée,
Que l'air fût doux, qu'elle fût abreuvée
De clairs ruisseaux, riche en bonnes cités,
En marchandise, en profondes rivières,
Qu'elle eût des vins, des ports, et des minières,
Vous ne seriez si longtemps indomptés. [...]<sup>1</sup>

Ces mots, on s'en doute, ont indigné et irrité les Polonais. Des reproches, pour ne pas dire de la haine, ont nourri l'amertume des Polonais après la fuite du roi. Jan Kochanowski, lié au cercle de la Pléiade de Pierre Ronsard et partisan de l'élection du prince d'Anjou, a réagi au poème de Desportes par un poème *Gallo crocitanti*, réponse directe au pasquin du courtisan royal. Ce titre a été traduit en polonais « À un Français jacassant comme un crapaud » en s'appuyant sur un jeu des mots (Gallus voulant dire en latin « Français » mais aussi « coq »). Reprochant dans les premières strophes aux Français d'avoir quitté la Pologne, Kochanowski constate ensuite :

Tu aurais pourtant pu te reposer avec moi cette nuit,
Au lieu de confier ta vie, Français, aux perfides ténèbres.
Hommes, arrêtez: pourquoi cette fuite? Vous n'êtes ni en Sicile,
Ni dans un pays célèbre par ses mortelles nuits.
C'est la Sarmatie que tu fuis, Français, terre très loyale
À ses hôtes; elle ne souffre ni orgueil ni les Tyrans,
Cette Sarmatie que tu fuis après l'avoir flattée de mots,
Sans t'arrêter, comme un chien poursuivi par les taons.
Arrêtez, hommes, dites-nous la raison de votre fuite.
Tu te plains du froid et des âpres gelées: qu'ouïs-je? Un Français
Tremble devant les hivers nordiques et les neiges glacées.
Ce Français, dis-je, né de noble sang Troyen,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les Premieres Œuvres de Philippes Des-Portes. Derniere edition, reveüe & augmentee, Paris, Mamert Patisson, 1600, p. 293-294. Ortographe modernisée.

Ce Français qui hier menaçait, s'il était appelé sur le trône, D'aller détruire la Moscovie et de repousser les Tartares à cheval Par-delà les monts de l'Oural et par-delà les mers Gelées : c'est ainsi que raisonnent les Gaulois.

Ivres nous dormons à table : bien sûr, nous étions plongés Dans un sommeil si profond (qui en vérité s'y attendait ?) Que, lorsqu'ayant franchi les remparts dans la nuit silencieuse, Ses chefs ayant abdiqué, toute votre troupe s'enfuit À l'insu de ses gardes, nul parmi nous ne le sentit. [...]

C'est ainsi que Le Polonais du Nord te rend la pareille, Français, et repaie tes méchants vers d'un mauvais chant. Il ne te reste que la fuite rapide de l'oiseau : puisse un funeste Soleil ne jamais se lever ni la pure Olympe obscurcir, Qu'on dise que, revenu sur tes pas, tu as franchi La frontière de Pologne ; que les Dieux éloignent ce moment, Et prêtent l'oreille à nos voix, la mienne et la tienne, Pour que, si tes prières seules ne peuvent rien accomplir, Nos deux prières soient exaucées et que, impudent, Tu nous quittes pour toujours [...]<sup>1</sup>

Cet épisode du règne d'un prince français sur le trône de Pologne permet de mesurer quelles émotions ont affecté les deux partis. L'élection d'Henri de Valois résultait d'un calcul politique de la part des Français et, semblait-il, de la sagesse des nobles polonais. Le résultat a été déplorable, les relations ont été rompues pour un quart de siècle, rancune et préjugés ont triomphé. Il ne fut plus question de sentiments ni de cordialité.

La situation change au début du XVIIe siècle. Le roi Henri IV, premier Bourbon sur le trône français et l'un des monarques les plus éminents, surnommé « Henri le Grand », renouvelle les contacts avec

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jan Kochanowski, La Vie qu'il faut choisir, traduit du polonais et du latin, et présenté par Alice-Catherine Carls, Paris, Orphée / La Différence, 1992, p. 75-83.

la Pologne. L'édit de Nantes met fin aux guerres de religion, la paix termine le conflit avec l'Espagne. Henri IV cherche à renouer avec l'époque de François Ier et avec une politique anti-habsbourgeoise efficace en Europe. La Pologne devient à nouveau un joueur important mais dans une autre configuration. La Suède remplace la Hongrie de l'époque de François Ier dans la rivalité avec la maison d'Autriche et devient, à côté de la Turquie, le partenaire principal de la France. Elle était en guerre avec la Pologne dont le souverain Sigismond III Vasa, détrôné en Suède, revendiquait le trône et une partie de Livonie. De plus, il était particulièrement favorable aux Habsbourg. L'objectif de la diplomatie française fixé par Henri IV est d'entrer dans le conflit polono-suédois et d'entreprendre une médiation pour régulariser les différends entre les deux couronnes. Mais le but du Bourbon allait plus loin : il voulait que l'armée suédoise, libérée de la guerre contre la Pologne, puisse tenter une expansion anti-impériale en Allemagne. Les intérêts économiques de la monarchie des Bourbons entraient également en jeu : commerce baltique profitable dont on devait évincer la flotte espagnole. Les actions diplomatiques de Paris, entreprises dans les années 1602-1610, malgré la réponse positive de certains nobles polonais hostiles à la politique royale, n'ont pas apporté les résultats désirés, elles se sont soldées par un échec. Sigismond III (marié successivement avec deux Habsbourgeoises) a favorisé la politique de Vienne. L'assassinat d'Henri IV en 1610 a mis fin à ses projets de guerre contre les Habsbourg. Toutefois pendant son règne, le rôle d'intermédiaire de la France dans les contacts polono-suédois, effectif durant une cinquantaine d'années, a été entamé.

Il faut encore une fois souligner que sous le règne de Sigismond III Vasa, en raison des préférences politiques de son souverain, la Pologne est restée dans le cercle de la politique habsbourgeoise. En 1613, le monarque polonais a conclu une alliance avec l'empereur. La République s'est donc retrouvée dans le camp opposé à celui de la France qui avait une tâche difficile à accomplir sur la Vistule, de sorte que les relations bilatérales se sont avérées difficiles. Pour Paris, politiquement la Pologne se situait entre les Habsbourg et la Suède, entre l'ennemi principal de la monarchie bourbon et son meilleur allié dans cette région de l'Europe. Vu l'état des choses, la France a eu

l'initiative de maintenir malgré tout des contacts avec la Pologne dans son propre intérêt, opposé à celui de la maison d'Autriche.

En 1618, la guerre de Trente ans a éclaté en Bohême laquelle s'est révoltée contre l'empereur et dès l'année suivante, Sigismond III a donné une preuve évidente de sa politique prohabsbourgeoise en envoyant personnellement (la diète n'avait pas exprimé son accord) des renforts pour Ferdinand II, des troupes appelées « les lisowskiens » (du nom de leur chef Lisowski) qui par leurs actions en Moravie ont amené Gabor Bethlen, prince de Transylvanie à lever le siège de Vienne. Le roi de Pologne a sauvé la capitale autrichienne. La France vivait aussi une crise due à la minorité de Louis XIII. La régence de Marie de Médicis a entraîné un rapprochement politique avec les Habsbourg. En 1615, le jeune Louis a été marié à Anne d'Autriche, infante espagnole, fille de Philippe III. Quand il est arrivé au pouvoir, en 1624, Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, a été nommé premier ministre au Conseil du Roi. Il a repris les lignes directrices traditionnelles de la politique étrangère française, surtout dans les relations avec la maison d'Autriche. C'est dans ce domaine que, essentiellement en raison de la guerre de Trente ans, la Pologne, en tant que puissance européenne majeure, jouait un rôle important pour le cardinal. Dans sa politique à l'égard de la Pologne, Richelieu a fixé quelques objectifs majeurs : avant tout, garantir la neutralité de la République dans la guerre en cours, l'attitude de son monarque étant favorable aux Habsbourg; mais aussi normaliser les relations polono-suédoises et garantir leur caractère pacifique. La Suède et son armée moderne et bien exercée étaient indispensables à la France en tant qu'allié principal dans la guerre. On voulait également diminuer le nombre de levées de troupes sur le territoire polonais faites par les Habsbourg, les soldats polonais étant connus pour leur vaillance. La France enrôlait également des soldats polonais non pas pour le combat mais en leur versant un acompte ou en leur faisant signer un contrat de manière qu'ils ne soient pas tentés de renforcer l'armée impériale.

Il faut dire également que la politique de Richelieu, la politique française sous Louis XIII face à la Pologne lors de la guerre de Trente ans a assuré un succès à la monarchie des Bourbon. Les deux premières tâches

politiques, énumérées ci-dessus, ont été réalisées. Pendant le règne de Sigismond III, favorable à Vienne, la France a réussi à obtenir la neutralité militaire de la Pologne face à la première phase de la guerre européenne (après l'intervention des « lisowskiens » au profit de l'empereur). Elle comptait à juste titre sur le dualisme des intérêts du monarque et de la noblesse polonaise. Le roi revendiquait toujours la couronne suédoise, il soutenait donc la guerre contre les Suédois. La noblesse, en majorité pacifique, s'opposait à l'augmentation des impôts et ne soutenait ni l'intérêt dynastique du roi ni l'augmentation de son pouvoir en tant que chef suprême grâce au renforcement de l'armée. Il y avait aussi de bonnes prémisses pour réaliser le deuxième objectif de Richelieu : pacifier les relations polono-suédoises. La France a bien profité de cette possibilité. Avec l'aide des Anglais et des Brandebourgeois, un diplomate de Paris, le baron Hercule Gérard de Charnacé a négocié en 1629 à Altmark (Stary Targ) une trêve de six ans entre la Pologne et la Suède. Passons sur ses dispositions défavorables pour la Pologne. Du point de vue politique, il était essentiel que le traité soit dirigé, même d'une manière ambiguë, contre les Habsbourg : la Pologne, la Suède, la Prusse et Gdańsk se sont engagés à combattre « chacun » celui qui voudrait déranger l'exécution des dispositions de la trêve ou les violer.

Le traité d'Altmark qui mit fin à la guerre polono-suédoise permit à Richelieu de réaliser l'essentiel des objectifs principaux de sa politique dans cette partie de l'Europe. Le caractère de la médiation française et les dispositions du traité devaient éclairer l'esprit des Polonais et montrèrent explicitement à Sigismond III qu'il existait un lien plus important entre la République et son souverain par rapport au conflit entre la France et les Habsbourg et la possibilité de régler au mieux les contacts avec les voisins, surtout avec la Suède. Le traité fut aussi un échec pour le parti autrichien au sein de la République ; il souligna également l'indépendance de Sigismond III, quoique forcée, vis-à-vis de l'influence politique de Vienne en Pologne et renforça les avancées de la monarchie de Louis XIII dans la sphère d'influence des Habsbourg. Désormais libérée de la guerre contre la Pologne, l'armée du roi de Suède Gustave Adolphe pouvait commencer, au nom de la coalition anti-impériale dirigée par la France, une intervention armée dans le Saint-Empire. De cette manière, en 1630, grâce à l'armistice polono-suédois, commence la période suédoise de la guerre de Trente ans, attendue avec impatience par Richelieu.

La diplomatie française devait se souvenir que le traité ne durerait que 6 ans. Rapidement, après la mort du roi de Suède à la bataille de Lützen (1632) et la défaite de l'armée suédoise à Nördlingen (1634), la présence de la France dans le Saint-Empire fut remise en cause. Il fallait, à tout prix, entretenir la trêve entre la Suède et la Pologne. En 1632, après la mort de Sigismond III, la République eut un nouveau souverain, son fils Ladislas IV qui avait des opinions politiques différentes de celles de son père. Dès le début de son règne, il essaya de montrer son ouverture envers différents accords internationaux, mettant en avant sa distance avec Vienne, prévoyant ouvertement de se marier avec la princesse calviniste du Palatinat, et faisant des avancées politiques dans de nombreuses cours. Il était plus simple pour la France de convaincre le roi de Pologne de prolonger le traité avec la Suède. Effectivement en 1635, la médiation de Claude de Mesmes, comte d'Avaux et diplomate avisé, contribua à la signature d'une trêve de 26 ans à Stuhmsdorf (Sztumska Wieś), beaucoup plus avantageuse pour la République qu'auparavant. Ce fut un franc succès pour Paris, qui permit de laisser l'armée suédoise dans l'Empire et contribua à l'entrée de la France dans cette guerre européenne. Profitant de la situation, Richelieu aspirait à d'autres avantages : d'Avaux devait convaincre Ladislas IV de passer dans le camp français et l'inciter à une alliance formelle avec la France. Vasa avait néanmoins ses plans, il comptait sur l'acceptation de sa médiation par les deux parties pour créer une paix universelle, avec pour récompense le recouvrement de la couronne de Suède. Dans cette situation, la diplomatie française gardait ses distances. On soulignait plutôt l'éventualité d'une ingérence de Paris pour sauver la République des menaces russe et turque, l'empressement à soutenir, même militairement, les revendications polonaises sur la Silésie, ce qui pouvait provoquer un conflit entre le roi polonais et l'empereur. Tout cela dans le but de détourner l'attention de Ladislas IV de la guerre de plus en plus violente à l'ouest des frontières de son royaume.

Les vagues promesses françaises ne convainquirent pas Ladislas IV. En même temps, les profits qu'il pouvait espérer de la politique impériale

étaient plus avantageux pour lui. Ainsi, en 1637, il décida de conclure une alliance avec les Habsbourg, alliance scellée par un mariage avec Cécile Renée, une Habsbourgeoise, fille de l'empereur Ferdinand II. L'échec des espoirs français du côté du roi de Pologne suscita une réaction négative de la part du Louvre et ne fut pas sans conséquences. Désormais, la République pouvait être entraînée dans la guerre en Europe et rester dans le camp des Habsbourg. Il fallait tout faire pour empêcher cette éventualité. Il était admis depuis longtemps que le prince royal Jean Casimir, demi-frère de Ladislas IV, était très proche de la cour de Vienne. Quand en 1638 il s'embarqua en Italie pour aller en Espagne où on lui avait promis les fonctions de vice-roi du Portugal et d'amiral, il se retrouva sous la surveillance de la diplomatie française. Au large des côtes de Provence, en raison du manque de vent et du silence qui régnait sur la mer, la galère qui le transportait entra dans le petit port de la Tour de Bouc. Cette opportunité fut immédiatement saisie par les Français : le prince fut arrêté et emprisonné sur ordre du cardinal de Richelieu. Ce dernier le soupçonnait d'espionnage au profit des Habsbourg d'Espagne. La captivité de Jean Casimir, otage du roi de France, durera deux ans. Il fut totalement isolé du monde extérieur, de manière à l'abattre moralement et à empêcher Ladislas IV de s'impliquer dans des manœuvres de politique internationale qui viseraient à nuire notamment à Louis XIII. Les nouvelles de l'arrestation du prince royal polonais en France se propagèrent dans toute l'Europe. Ce fut seulement après une longue période, en 1640, qu'une délégation envoyée à Paris par Ladislas IV et dirigée par le voïvode de Smolensk Krzysztof Korwin Gosiewski, demanda la libération du prince. Le prince Vasa fut contraint de s'engager à ne pas soutenir les forces impériales dans la guerre de Trente ans, et Gosiewski devait garantir la neutralité de son souverain dans les activités en cours. Après son retour, il dut faire face à une série de reproches, mais Jean Casimir, qui fréquentait déjà la cour française, fut libéré.

Cependant, Ladislas IV fut de plus en plus déçu du manque de soutien de l'empereur à sa politique de médiation en Europe. L'alliance conclue avec Vienne ne lui apportait pas les bénéfices politiques qu'il attendait et en plus sa liberté d'action sur la scène internationale était limitée par ses engagements envers la France. Le changement de politique fut facilité par le décès en 1644 de Cécile Renée, l'épouse autrichienne de Ladislas IV qui se tourna immédiatement vers Paris et plus précisément vers une princesse française nommée Marie-Louise Gonzague de Nevers, avec qui il lui avait été proposé de se marier, auparavant déjà, et qui était connue aussi de Jean Casimir (on parlait même d'une relation intime entre eux). Sa réputation en France n'était pas bonne. Elle avait déjà eu une liaison avec le Marquis de Cinq-Mars décapité pour avoir conspiré contre le cardinal de Richelieu (1642). Le cardinal Jules Mazarin, successeur du cardinal de Richelieu, ne fut pas mécontent du départ de cette princesse qui venait de l'opposition, car cela permettait d'obtenir une influence sur la Vistule. En 1645, les négociations aboutirent d'une façon positive et la princesse Marie épousa à Paris, per procura, Ladislas IV. En même temps, elle fut contrainte de changer son prénom en Louise-Marie car la foi catholique des Polonais réservait ce prénom à la Vierge Marie. Cette fois-ci, comme soixante-dix ans auparavant, l'entrée officielle de la légation polonaise dans la capitale française fut un événement inhabituel qui attira de nombreux Parisiens curieux d'observer de leurs propres yeux le cortège exotique des Sarmates. La description de cette entrée est présentée dans les mémoires français contemporains.

En Pologne, la reine française fut accueillie de manière splendide à Gdańsk, puis à Varsovie. Cependant Ladislas IV ne cachait pas sa déception vis-à-vis de l'apparence de son épouse, qu'il s'était imaginée plus belle d'après ses portraits et de nombreuses descriptions. En réalité, à 35 ans, la beauté de Louise-Marie, semblait déjà derrière elle. Le roi ne put s'empêcher de dire à l'ambassadeur français, avec une certaine amertume dans la voix : « Est-ce là cette grande beauté dont vous me parliez tant ? ». Nous sommes encore une fois si loin des sentiments provenant du cœur dans les relations polono-françaises et cela à l'occasion de leur rapprochement formel. Paris s'attendait à ce refroidissement du roi envers la reine. Il envoya donc en Pologne, aux côtés de la reine, pour la première fois de l'histoire moderne de l'Europe, une femme ayant un statut spécial d'ambassadrice extraordinaire. Il s'agissait de la maréchale Renée du Bec de Guébriant qui devait veiller à la consommation du mariage de Louise-Marie et Ladislas IV. L'objet de sa mission était vraiment extraordinaire. Elle

dut patienter plusieurs semaines pour constater qu'au matin, le couple royal partageait le même lit. Cela ne changeait pas le fait que Ladislas n'éprouvait guère de sympathie pour son épouse française ; il l'évitait et l'éloignait de la vie politique. Néanmoins, l'arrivée d'une reine française et de son cortège changea le caractère de la Cour à Varsovie. La mode et les coutumes françaises commencèrent à intéresser les seigneurs polonais, provoquant souvent des réactions xénophobes. En revanche, Ladislas IV comptait sur la dot de Louise-Marie qui lui permettrait de mettre en œuvre ses plans de guerre contre la Turquie. Les français appuyèrent ce projet. Dans la dernière phase de la guerre de Trente ans, qui tournait au profit de Paris, ils durent détourner l'attention de Ladislas IV du théâtre des actions à l'Occident, afin qu'il ne mette pas en péril les pourparlers de paix en Westphalie. On ne pensait pas réellement à une déclaration de guerre contre la Turquie alliée (et conformément aux prévisions du Louvre, la noblesse mit en échec les intentions royales). En 1648, la France remporta la guerre de Trente ans. Les projets politiques de Richelieu, poursuivis par son successeur, le cardinal Mazarin, visant à neutraliser la République dans le cadre de la rivalité franco-habsbourgeoise, furent achevés.

Le mariage de Louise-Marie et Ladislas IV ne dura pas longtemps. Le roi mourut cette même année de 1648. Cela ne signifiait pas l'affaiblissement de la présence française en Pologne, bien au contraire. Jean Casimir, demi-frère du souverain défunt (rappelons-le prisonnier, il y a dix ans, du cardinal de Richelieu en France), accéda au trône de la République et en 1649 épousa Louise-Marie, malgré de nombreuses objections de la noblesse. Ce mariage fut considéré comme incestueux et il fallut attendre une dispense papale pour qu'il puisse être approuvé. Désormais aux côtés du nouveau roi, ayant une grande influence sur lui (on a déjà parlé de sa faiblesse mentale), elle commença à jouer un rôle politique important. Mazarin lui reprochait de mettre en avant ses ambitions personnelles au lieu de soutenir la politique polonaise de la France. À ses yeux, elle était un sujet du roi de France et non la souveraine d'un autre pays. Louise-Marie défendit sa dignité monarchique. Lorsqu'un historien lit, dans les archives diplomatiques françaises, la correspondance entre le chef de la diplomatie de Paris et la reine de Pologne, il peut s'apercevoir à quel point ces litiges étaient bien présents. Lors du déluge suédois (en 1655) et de la guerre entre la Pologne et la Suède, Louise-Marie se montra plus énergique que son mari en demandant une aide internationale et en incitant les Polonais à la bataille. Durant la deuxième moitié de l'année 1657, la situation militaire de la Pologne commençait à s'améliorer, elle s'efforça de faire accepter les médiations françaises. Paris, comme un demi-siècle auparavant, avait besoin d'une paix polono-suédoise pour ses projets anti-habsbourgeois. Une telle médiation fut réalisée. La mission diplomatique d'Antoine de Lumbres mena à la signature d'un traité de paix entre la République et la Suède, à Oliwa en 1660. Libérée de la guerre contre la Pologne, l'alliée de la France pouvait de nouveau être utilisée dans la rivalité contre les Habsbourg.

Lors de la guerre suédoise, la reine française avait commencé à travailler sur des réformes pour l'État polonais. Elles consistaient à limiter la « liberté dorée » de la noblesse qui conduisait à l'anarchie, en renforçant le pouvoir du roi et du sénat ainsi que l'efficacité des résolutions de la Diète. On ne rentrera pas dans les détails. Mais il ne faut pas oublier que les élections libres étaient également limitées afin de permettre la mise en place des réformes par le choix du successeur de Jean Casimir au trône polonais durant le reste de sa vie (electio vivente rege). La reine liait cette réforme à ses ambitions dynastiques personnelles et à l'aide de la France. Elle pensait au choix d'un candidat français qui - marié à sa nièce Anne Henriette, Palatine du Rhin – ferait de la jeune princesse la future reine de Pologne. Les plans de Louise-Marie rencontrèrent l'opposition de la noblesse. Sur le fond de rivalité entre les Habsbourg et les Bourbon à la cour de Varsovie, elle commença à organiser le parti pro-français, en opposition à celui des « impériaux », qui soutenait les projets royaux à prix de postes, de dignités et d'argent en provenance de Paris. Il existait une autre méthode : de jeunes demoiselles de cour, arrivées avec la reine de France, devaient être mariées avec des nobles polonais, afin de créer une catégorie « de gendres de la cour » dévoués à la reine. Mais le soutien de la France n'était pas à la hauteur. Mazarin faisait preuve de scepticisme quant à la loyauté de Louise-Marie vis-à-vis de sa patrie et la soupçonnait de privilégier son intérêt personnel dans toutes ses actions. Dans la République, malgré de nombreux partisans, les réformes

de la reine furent mises de côté par la diète. Elles étaient perçues, par la noblesse, comme une tentative d'introduire une monarchie absolue, *absolutum dominium*, selon le modèle français. On y voyait une menace pour les pratiques de la démocratie nobiliaire. Les Polonais – comme on le disait de manière allusive – ne voulaient pas sauter *ad galli cantum*. Les diètes des années 1661-1662 ont rejeté les projets de la reine. Malgré tout cette dernière les poussait en avant, ce qui augmentait l'opposition de la noblesse. Cette situation alla jusqu'à la révolte dirigée par Jerzy Lubomirski qui fut condamné à l'exil par la reine. Elle l'accusa d'être un adversaire de sa politique. Durant ces années de sédition (1665-1666), on chantait une chanson très significative :

Ce fier magnat passa pour une victime du despotisme de la cour et la reine devint l'incarnation de la tyrannie telle qu'elle régnait, selon les Polonais, chez les Bourbon.

La réticence de l'opinion publique envers Louise-Marie commença à toucher tout ce qui était français, donc inconnu de la tradition polonaise. Il y eut néanmoins des personnes qui acceptèrent l'influence de la reine et de la culture française qui s'était répandue dans toute l'Europe. Les Polonais étaient partagés entre un sentiment de xénophobie, le conservatisme des « Sarmates » et les « dandys » largement critiqués qui incarnaient la mode française et ses coutumes. On se moquait des parfums, du maquillage, de la poudre et des grandes perruques sous lesquelles se logeaient des poux que l'on pouvait

tuer à l'aide de petits maillets et de tapettes attachés aux tenues des gentilshommes. On critiquait le profond décolleté des femmes, les coiffures à plusieurs étages, leur liberté dans la vie mondaine, la coquetterie envers les hommes, habitudes venues de la France, car comme le disait l'épigramme « Sur les Français ou les Gaulois » :

Chez nous, un seul coq suffit à une soixantaine de poules, En France, chaque femme aimerait avoir deux hommes

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

U nas dosyć jeden kur do kokoszy kopy, Radaby każda miała Francuzka dwa chłopy.

Les opinions semblables étaient nombreuses. Il suffit de lire les *Mémoires* de Jan Chryzostom Pasek.

Louise-Marie n'était pas très aimée par les Polonais, mais cependant elle a beaucoup contribué à la propagation de la langue et de la civilisation françaises en Pologne. Elle déploya une activité caritative, fit venir de France deux couvents de femmes et un couvent d'hommes en vue de l'éducation de la petite noblesse ; elle donna beaucoup d'importance à son mécénat et fit de la cour de Varsovie un endroit qui comptait sur la scène européenne et rassemblait des personnalités du monde de la science, de la culture et de l'art. Zofia Libiszowska a justement remarqué que « même s'il existe des opinions contradictoires sur Louise-Marie, celle-ci a rempli le rôle que l'histoire lui avait attribué et elle reste. jusqu'à nos jours le maillon dur et le symbole des rapprochements polono-français et des relations entre ces deux nations ». En rapport avec notre sujet, il faut ajouter que l'on évoque son nom lorsqu'on parle des relations « anciennes » entre la Pologne et la France et de l'amitié « traditionnelle » polono-française, bien qu'il soit difficile d'utiliser ce terme dans ce cas.

Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le cardinal Mazarin et ses successeurs ont poursuivi la même politique anti-habsbourgeoise. On conçut l'idée de créer une alliance des pays partisans de la France, qui engloberait la Suède, la Pologne, la Transylvanie et la Turquie et se nommerait « la barrière de l'Est » Kazimierz Waliszewski a bien

décrit le rôle de la République dans cette alliance : « Aussi bien pour la France que pour l'Autriche, la Pologne constituait au XVIIe siècle un axe central de la stratégie appuyée d'un côté par Constantinople et de l'autre par Stockholm. La tâche de la France consistait à maintenir cette ligne unie et dépendante d'elle pour assurer une garnison permanente, pour ainsi dire, sur les arrières de l'empire ». L'intérêt des Habsbourg les portait à rompre cette chaîne et ils y réussirent. « La barrière de l'Est » ne vit pas le jour. Seule la médiation française dans la guerre du Nord fut achevée et apporta la paix polono-suédoise. En revanche, les relations de plus en plus tendues entre la République et la Turquie ne facilitèrent pas les contacts avec ce deuxième allié de Paris. Après le décès de Louise-Marie (1667) et l'abdication de Jean Casimir (1668), la noblesse choisit pour le trône leur compatriote Michał Korybut Wiśniowiecki. Il se montra très incompétent, inhabile et se tourna vers Vienne, épousa une Habsbourg, et le parti français rangea dans l'opposition après la perte de leur candidat bourbon au trône, le prince Louis II, dit le Grand Condé (on a mis en avant aussi la candidature du prince de Neubourg). Ses partisans, appelés « mécontents », demandèrent l'annulation de l'élection, l'intervention de la France et le détrônement du roi. Louis XIV attisa ces sentiments en réagissant avec violence après l'échec de sa politique en Pologne. Du chaos politique dans la République profita la Turquie qui envahit le sud-est du pays, s'appropria la Podolie et força les Polonais à signer le honteux traité de Buczacz (1672). Cependant la paix ne put revenir parce qu'un jour après le décès du roi Michał, l'hetman Jan Sobieski a remporté une grande victoire militaire sur les Turcs à Chocim (le 11 novembre 1673). Il est important de noter que Sobieski était du parti pro-français du temps de Louise-Marie, soutenait ses réformes et que sous le règne de Michał Korybut il fut un membre actif de l'opposition. Il faut attribuer un rôle important à son émerveillement devant une demoiselle du cortège de la reine, Marie Casimire de la Grange d'Arquien, qu'il épousa après la mort de son mari Jean « Sobiepan » Zamoyski (1665). Nous avons à faire, cette fois-ci, à un exemple de relation polono-française née du cœur et d'un amour mutuel. La correspondance connue de ce couple témoigne de leurs sentiments respectifs. Lorsque le « vainqueur des Turcs », prit le nom de Jean III, une fois élu sur le trône de Pologne, il dut continuer la guerre avec les Ottomans, mais désirait en même temps appuyer sa politique sur une alliance avec la France. Il pensait qu'il était indispensable de pacifier les relations avec la Turquie et la Russie, ainsi que de s'associer avec le royaume de Louis XIV et la Suède contre le Brandebourg pour attacher à la Pologne la Prusse ducale. Des projets aussi novateurs devaient provoquer la résistance de la noblesse, c'est pourquoi le traité avec la France, conclu par le roi à Jaworów en 1675, fut signé en secret. Jean III soutint le soulèvement anti-habsbourgeois en Hongrie et signa avec la Suède en 1677 un traité contre l'Électeur. Il semblait que l'idée de la « barrière de l'Est » était proche d'être réalisée. En réalité, ce n'étaient que des espérances. Une paix durable avec la Turquie ne put être négociée; la médiation française ne s'avéra pas efficace dans ce cas. Jean III Sobieski traversait une crise de pouvoir : les projets politiques du roi concernant la politique étrangère et les réformes dans le pays rencontrèrent une forte résistance de la part des seigneurs polonais. En plus, Louis XIV, engagé dans une guerre aux Pays-Bas et faisant front contre la coalition antifrançaise (et satisfait que l'Électeur de Brandebourg se soit tourné vers Paris) était moins intéressé par les affaires du Nord et cessa de soutenir les rois de Pologne. Dans cette situation, durant les années 1678-1679, Jean III fut contraint d'abandonner ses projets profrançais et opta pour une alliance antiturque avec l'empereur Léopold Ier. Au printemps de l'année 1683 fut signé un traité d'amitié avec l'Autriche et quelques mois après, l'armée de Jean III partit aider Vienne attaquée par les Turcs. La renommée de la victoire du roi de Pologne sur les Turcs (qui ne fut pas appréciée par tout le monde) se répandit à travers l'Europe. En France, le fait que le roi polonais ait sauvé Léopold I<sup>er</sup> ne fut guère apprécié. Les relations de Jean III avec l'empereur, et en même temps le soutien de la politique de guerre contre la Turquie, renforça encore la signature par Sobieski l'accès à la Sainte-Ligue (mars 1684) qui comprenait déjà l'Autriche, Venise et la Papauté. Cet acte signifiait, comme on l'a souligné, la soumission du roi de Pologne sous le joug de la Ligue. La possibilité de relations politiques de la République sous le règne de Jean III Sobieski avec la monarchie de Louis XIV fut ainsi anéantie et les relations diplomatiques furent rompues.

Les choses se passèrent différemment avec l'épouse française du roi, Marie Casimire. Elle avait été formée aux affaires politiques par LouiseMarie. Seuls les intérêts familiaux comptaient pour elle. La reine ne rompit pas les liens avec Versailles, elle promit un soutien au parti profrançais qui, après l'alliance de son mari avec l'empereur, avait été persécuté. En retour, elle attendait des titres ainsi que des profits pour ses proches en France, mais en même temps elle maintenait des contacts avec Vienne. Louis XIV la traitait d'abord en sujette – comme Louise-Marie – et ne voulait pas la traiter en tant que reine en lui faisant part de ses réserves envers les actions qu'elle entreprenait. L'ambitieuse « Marysieńka » (Mariette) ne lui devait rien non plus. Peu de temps après le traité de Jaworów, s'inquiétant de l'absence de soutien de la part de la France, elle s'orienta, sans le moindre scrupule, vers une alliance avec l'Autriche. Elle soutenait le parti prohabsbourgeois par des intrigues. Cette manière d'agir, la corruption, la vente de postes à la cour lui attira l'hostilité de la noblesse. Suite à l'avènement de Jean III à la Saint-Ligue, déçue par le faible niveau des profits découlant de bonnes relations avec l'empereur, elle comptait sur le mariage de son fils Jacob avec une princesse française et sur le soutien de Paris pour lui assurer la succession au trône de Pologne. En vain, même si après le décès de Jean III en 1696, elle soutint son gendre qui prétendait au trône de Pologne, Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière. Les Polonais ne se souvenaient guère bien de leur reine française, entourée d'une « légende noire ». On lui reprochait d'avoir des ambitions exagérées, d'être cupide, de privilégier son intérêt personnel et de faire peu de cas de la raison d'État. Aujourd'hui, les historiens viennent adoucir ces jugements. En tout cas, son personnage est visiblement marqué dans l'histoire « ancienne » des relations polono-françaises et elle apporte à notre sujet un élément sentimental, le témoignage de l'amour d'une demoiselle de cour française et d'un hetman polonais ennoblis par la dignité royale. Michał Komaszyński, biographe de Marie Casimire, a bien présenté les choses : « Marysieńka et son Jachniczek ont créé un des meilleurs couples qui a régné sur le trône de Pologne ». Leur correspondance constitue un beau témoignage de leur amour réciproque.

Le temps des reines françaises en Pologne durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle fut une période d'influence croissante de la culture brillante venue de France. Sous Jean III Sobieski, cette influence se renforça.

Cela se voyait particulièrement dans les milieux des magnats et de la riche noblesse qui adoptait la mode et les coutumes de la cour royale. On suivait en Pologne les différents événements culturels en France. On traduisait les grands écrivains : Du Moulin, Bartas, Corneille, Racine, Molière et La Fontaine. Les pièces de théâtre arrivaient sur les scènes polonaises peu après les premières données en France. Le Cid de Corneille fut présenté à la cour royale de Varsovie en 1662, la première ayant eu lieu deux ans auparavant à Zamość, à la cour de Jean Zamoyski du mentionné déjà époux de Marie Casimire. À la fin des années soixante, on représentait des comédies françaises dans le palais varsovien du magnat Jan Andrzej Morsztyn, grand francophile, poète et grand trésorier de la Couronne. En 1674, dans le Krakowskie Przedmieście, l'une des artères majeures de la vie mondaine et culturelle de Varsovie, des acteurs français ont donné un spectacle présentant la victoire de Louis XIV sur l'empereur Léopold Ier. Les nobles sarmates qui prenaient cette représentation théâtrale comme réalité politique, se mirent à tirer à l'arc sur les acteurs, interrompant ainsi le spectacle. Il fallait montrer que les «vrais» Polonais s'opposaient aux « cosmopolites ». Toutefois, l'année suivante, à la résidence de Jean III à Jaworów, le traité avec la France fut célébré par une représentation d'Andromaque de Jean Racine. Neuf ans plus tard, ce sont des comédies de Molière qu'on y a présentées et en 1687 fut joué le Bourgeois Gentilhomme à la cour du voïévode de Poznań Rafał Leszczyński. Les pièces de théâtre françaises ont été présentées peu après à la cour des Branicki à Białystok. Ce ne sont là que quelques exemples du domaine théâtral, plus populaires parmi les aristocrates polonais et dont le modèle était la cour royale, de la réception de la culture française en Pologne durant cette période.

Revenons cependant à la politique. L'interrègne après la mort de Jean III Sobieski apparut à la France comme une nouvelle occasion de proposer un candidat pour le trône de Pologne, ce qui lui aurait permis d'élargir son influence et d'affirmer sa présence aux frontières de l'empire des Habsbourg. En fait, dans cette affaire, l'ambassadeur de France en Pologne, Melchior de Polignac, montra plus d'initiative que Louis XIV, moins convaincu. Le diplomate de Versailles réussit à obtenir le soutien de personnages décisifs dans ces démarches : le

cardinal Michał Radziejowski et le Grand Trésorier de la Couronne Hieronim Lubomirski. Le parti français renaissait. Et le candidat au trône de Pologne était, à côté d'autres prétendants étrangers, François Louis de Bourbon, prince de Conti, neveu du Grand Condé. Durant la campagne électorale de 1697, il gagna le soutien de la noblesse, bien qu'une propagande hostile ait pris soin de rappeler tous les aspects négatifs de la présence politique de la France en Pologne dès Henri de Valois jusqu'au règne des reines-Françaises. Mais la candidature de l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste Ier de la dynastie Wettin, bien qu'arrivée relativement tard, avait tout de suite obtenu, contrairement au prétendant français, l'appui des pays voisins de la Pologne : Russie, Autriche et Prusse-Brandebourg. Sur le champ d'élection non loin de Varsovie, cette situation mena à une division. La plupart des voix se portèrent sur le Prince de Conti, mais à la faveur de certains incidents, l'électeur de Saxe l'emporta. Celui-ci, arrivé rapidement en Pologne, avait prêté serment sur les conditions électorales et s'était fait couronner au château de Wawel, sous le nom d'Auguste II. Lorsque le Prince de Conti, arrivé en retard, rejoignit la tête de la flottille française en rade de Gdańsk, ville qui s'était déclarée pour Wettin, il se rendit compte qu'il n'avait plus aucune chance d'accéder au trône de Pologne; il dut rentrer en France. De plus, la situation fut aggravée par la décision de Louis XIV d'arrêter tous les navires polonais qui stationnaient dans des ports français. En guise de représailles, dans une ville des bords de la Motława commença une véritable « chasse » contre les Français qui s'y trouvaient. Le « Roi-Soleil », fâché contre les Polonais, leur lançait publiquement tous les reproches imaginables avec déloyauté et avarice envers les gratifications avant tout. Cela ne changea rien au fait que la monarchie de Louis XIV subit en Pologne une défaite retentissante. Paris suspendit les relations diplomatiques avec la Pologne et le parti profrançais n'avait plus vraiment de raison d'exister en Pologne.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle apporta des changements déterminants dans la répartition des forces politiques en Europe. Ils concernaient particulièrement la France. Les États, sur lesquels s'appuyait jusque-là le système français d'alliances au nord, au centre et au sud de l'Europe perdirent de leur puissance. La Turquie, affaiblie par les actions de la Sainte-Ligue, signa en 1699 un traité à Karlowitz qui marqua la fin

de son importance dans l'Europe du Sud-est. La Suède, suite à ce qui fut appelé la grande guerre du Nord (1700-1721), perdit son influence dans la région de la mer Baltique. De son côté, la Pologne perdait, au fur et à mesure, son indépendance politique. À l'opposé, la Prusse et la Russie, les monarchies qui renforçaient leurs positions, commencèrent à jouer un rôle politique de plus en plus important. Dans cette partie de l'Europe, la diplomatie française est apparue moins clairement orientée et indécise. Il est encore possible d'évoquer la tentative d'alliance franco-polonaise, au temps de ladite guerre du Nord, lorsqu'Auguste II chercha un rapprochement avec Louis XIV en 1714, lui présentant les possibilités d'un éventuel accord avec la Suède, mais la France ne réussit pas à retenir la conception d'une « barrière de l'Est ».

Dans les relations franco-polonaises du XVIIIe siècle, l'affaire du mariage du roi Louis XV attire l'attention de l'Europe entière. Le jeune monarque de 13 ans est déclaré majeur en 1723. Il avait une santé fragile, sa fiancée, Anna, était une infante espagnole de 6 ans et la France attendait avec impatience d'avoir un dauphin. Il fallait agir. À la grande fureur de Madrid, la jeune princesse fut renvoyée en Espagne et la marquise de Prie, dont l'influence en matière de politique étrangère était bien connue, organisa un « concours » pour une candidate au mariage avec le roi de France. Une équipe spéciale se mit à la tâche, afin de constituer une liste de jeunes filles dignes de cet honneur. On les choisissait sur leur âge, leur maturité sexuelle, leurs prédispositions biologiques, leur position sur l'échelle sociale (ni trop haut, ni trop bas), leur richesse, les contacts politiques de leur famille avantageux pour la France, etc. Au bout du compte, la liste comprenait cent (sic!) candidates. Et après toutes sortes d'analyses minutieuses, le choix « tomba » sur la fille d'un magnat polonais de Grande Pologne, à savoir de Poznanie, Stanislas Leszczyński, adversaire d'Auguste II, roi infortuné de Pologne de 1704 à 1709, à la suite de l'appui de la Suède, alliée de la France. Maria Leszczyńska (un nom imprononçable correctement pour les Français) répondait le mieux aux critères : elle avait 7 ans de plus que le roi, âgé de seulement 15 ans à ce moment, elle était biologiquement en bonne santé (ce qui fut vérifié par des analyses médicales scrupuleuses), bien qu'elle ne fût pas d'une grande beauté. Elle n'était pas riche (le roi Stanislas avait vécu dans la pauvreté durant

son exil en Alsace); elle était donc soumise et pouvait se vouer à la procréation. Dans ce contexte de sélection planifiée, il est difficile de parler de sentiments réciproques et encore moins de cœur ou d'amour. Néanmoins, après son mariage avec Louis XV en 1725, cette noble polonaise devint tout de même reine de France. Elle donna à son mari dix enfants, mais avant tout la progéniture masculine attendue – Louis XVI (et cela devait arriver par la suite – elle est devenue la grand-mère des trois derniers Bourbons du trône de France).

Soutenu par la France, le beau-père de Louis XV, Stanislas Leszczyński, après la mort d'Auguste II en 1733, à l'issue d'une élection de nouveau partagée, au cours de laquelle son principal opposant était soutenu par la Russie et l'Autriche, le fils du défunt roi, Auguste III de Sasse. Stanislas Leszczyński fut élu roi de Pologne à une très large majorité. La Pologne se retrouva donc avec deux rois, car la Russie avait soutenu le candidat de Saxe et l'avait proclamé roi. C'est ainsi qu'a éclaté ladite guerre de succession de Pologne (1733-1735). Elle s'étendit audelà des frontières du pays. Le soutien français apporté à Leszczyński s'avéra insuffisant et les influences russe et autrichienne en Pologne extrêmement fortes. En 1736, la situation poussa Leszczyński à renoncer au trône et à retourner en France, ce qui constitua évidemment un nouvel échec politique de Versailles à l'Est. Le roi Stanislas, qui reçut à perpétuité la Lorraine et Bar, s'est tout de même fortement inscrit dans l'histoire de la France et dans les relations polono-françaises de cette époque. On se souvient de lui encore aujourd'hui. Il gagna rapidement la sympathie de ses sujets. Les Lorrains, reconnaissants de son activité sur le champ culturel, éducationnel et économique, baptisèrent de son nom la magnifique place du centre de Nancy. Entretemps, la décomposition du système traditionnel français d'alliances s'aggravait indépendamment de l'affaiblissement de la Turquie et de la Suède. La politique polonaise de Paris n'était ni stable ni cohérente. Dans cette partie de l'Europe – au détriment de l'Autriche mais aussi des intérêts de la France – l'importance de la Prusse augmentait : elle remporta la Silésie dans les guerres des années quarante. Il était de plus en plus évident pour la diplomatie de Louis XV qu'il fallait réviser sa politique à l'Est. Cette décision était illustrée par l'aspiration de Paris à renverser ses alliances traditionnelles. Le contexte lié à ces

événements politiques n'est, pour nos considérations, qu'un arrièreplan, notons uniquement le fait le plus important : en 1756, à la veille de la guerre qui sera plus tard appelée la guerre de Sept ans, la France s'est alliée avec l'Autriche et la Russie afin de se protéger contre la Prusse. En Europe s'est ainsi dessinée une nouvelle disposition des forces. La période de rivalité entre la France et les Habsbourg prit fin après plus de 250 ans ; elle était, comme nous l'avons observé, le facteur le plus important des relations politiques franco-polonaises depuis le début du XVIe siècle. C'est la Russie qui prend, à son tour, la place de la Pologne en tant qu'allié potentiel ou réel de la France à l'est de l'Europe. Le « renversement des alliances » correspond donc à la clôture du chapitre des relations de la France avec la Pologne. Elles seront bien évidemment poursuivies sur le plan politique (par exemple dans les années de la confédération de Bar), et surtout culturel durant l'époque des Lumières. Arrêtons cependant notre récit à la moitié du XVIIIe siècle.

Essayons de répondre aux questions posées en introduction. On peut conclure avec certitude, en accord avec l'opinion commune, que les relations polono-françaises sont « anciennes » et s'appuient sur une longue tradition. Il est difficile cependant d'affirmer qu'elles ont été généralement et constamment bonnes. Dans la perspective des faits présentés plus haut, on s'aperçoit que, dans la période traitée, cela n'était pas le cas. On relève de longues périodes d'animosité, de contacts suspendus, provoqués la plupart du temps — mais pas seulement — par l'attitude et la position de la Pologne et de ses monarques propices aux intérêts de Vienne. Le niveau politique des rapports entre les deux couronnes était par conséquent fonction des relations entre la Pologne et les Habsbourg et de la situation courante de la France dans son conflit avec la maison d'Autriche.

La question suivante, d'une importance primordiale, établie dans le titre de ma présentation : étaient-ce des liens de cœur ou de raison ? Il semble clair que du côté des Valois et des Bourbons, ces relations étaient avant tout le fruit de la raison, du calcul politique. Il est difficile de parler ici de sentiments sincères (je souligne encore une fois – je commente uniquement la période ici discutée ; on sait que des sentiments sincères

se révèleront à maintes reprises plus tard, aux XIXe et XXe siècles). Du côté polonais, il est sûr qu'on y trouvait plus de cœur, de sympathie, en particulier quand il s'agissait de l'acceptation et de la réception de la culture française. Toutefois, avec Jean Sobieski et Marysieńka, on a un exemple de chaleureux sentiments mutuels qui vont plus loin; on a aussi un grand nombre de mariages de nobles polonais avec des Françaises (surtout lors du règne de leurs compatriotes en Pologne).

En politique, ce qui est important, c'est de mesurer si les relations entre deux États, autrement dit les relations bilatérales, s'appuient sur le partenariat et l'égalité des deux partis ou bien si l'un des deux États dicte les conditions de la coopération. Bref, si ce sont des relations dans lesquelles l'un des États est un sujet politique et l'autre – objet des actions de la partie plus forte, dominante. Comment se sont présentées sur ce plan les relations polono-françaises? Il est facile de constater qu'au XVIe siècle, elles étaient sans aucun doute fondées sur le partenariat. Alors que la France commençait à se renforcer, le royaume étendu des Jagellon, qui avait un poids politique notable en Europe, représentait un État auprès duquel il était judicieux de se ranger. De leur côté, les Jagellons appréciaient de pouvoir entretenir une réelle collaboration avec la monarchie des Valois dans leur opposition aux Turcs et aux Habsbourg. Au XVIIe siècle, la situation commença à changer. Durant la première moitié de cette période, la France sollicitait la bienveillance politique de la Pologne qui comptait encore dans les relations européennes. Du côté polonais, c'était déjà une réaction - positive ou négative - à ces démarches. De plus en plus, on se rend compte que c'était déjà la politique française envers la Pologne, cette dernière étant de plus en plus passive dans ces relations. Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, la domination de la monarchie des Bourbons dans sa politique polonaise, entrant d'ailleurs dans le cadre d'opérations françaises plus importantes vis-àvis de cette partie de l'Europe, est déjà visible. Le XVIIIe siècle, avec l'affaiblissement intérieur de la Pologne et ses conséquences sur la position politique du pays dans les relations internationales, en fait un objet dans le jeu diplomatique européen, alors même que se modifient les équilibres de force chez ses voisins. La France perd sa puissance et sa politique orientale accumule les inconséquences bien qu'elle essaie toujours de garder son influence dans cette partie de l'Europe. Toutefois, ce n'est déjà plus la Pologne, mais la Russie qui deviendra son partenaire principal. Dans tous les cas, on peut remarquer que durant la majeure partie de la période étudiée, le fil conducteur de la politique française envers la Pologne était – répétons-le encore – les intérêts anti-habsbourgeois des monarchies des Valois et Bourbons.

Il ne fait aucun doute que la Pologne, si éloignée de la France, cette République des Deux Nations, confédération polono-lituanienne, si importante en Europe, ne pouvait rester indifférente à la volonté de suprématie politique de la monarchie française sur le continent. De plus – on peut affirmer (peut-être moins au XVIIIe siècle) que la France faisait une politique conséquente – bien que pas toujours efficace – vis-à-vis de « l'État des seigneurs polonais ». Durant toute cette période, la France n'a pas suffisamment compris la spécificité institutionnelle de la République. Il semblait qu'il suffisait – à l'instar de la structure sociale occidentale – de séduire les Polonais les plus puissants pour obtenir une influence politique en Pologne. Mais c'était tout de même la République de la « nation des nobles ». C'est ce que Jean de Monluc a bien compris au XVIe siècle. Au cours des décennies suivantes, cette conscience est devenue beaucoup plus faible.

Pour Paris, la place et le rôle de la Pologne en Europe dans la politique étrangère française se dessinaient clairement, mais pas uniformément. Cela est confirmé dans les archives diplomatiques françaises du ministère des Affaires étrangères à Paris. La République était située différemment selon les intérêts de la France : au sud quand il s'agissait, surtout au XVIe siècle, des affaires turques liées à l'époque avec les guerres d'Italie menées par les monarques français, au nord quand la rivalité pour le *dominium maris Baltici* est entrée dans le jeu où, à partir du XVIIe siècle, la Suède, alliée de la monarchie des Bourbons, a joué un rôle très important, à l'est en relation avec les conflits polonais avec la Moscovie, puis avec la Russie, et enfin en Europe centrale dans les relations de la Pologne avec la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, la Transylvanie, et particulièrement avec l'Empire allemand.

Cependant, pour la Pologne, la France qui affirmait sa puissance dans l'Europe d'alors, éloignée géopolitiquement, mais d'autant

plus attirante, pouvait être et était en effet un élément essentiel du jeu diplomatique ou, plus largement, politique avec les voisins directs de la Pologne, donc dans les relations polono-autrichiennes, ou plus généralement polono-impériales tout en prenant en considération l'Empire, dans les relations polono-suédoises et polono-turques.

Toutefois, les tentatives « françaises » de changement du système institutionnel de la « République » polonaise, de renforcement du pouvoir monarchique, de réformes de l'État, perçues par les nobles comme inspirées des modèles de la monarchie absolue des Bourbons qui devaient réduire leurs anciens privilèges, ont provoqué une évidente résistance des seigneurs et nobles polonais et ont influencé négativement le regard des Polonais à l'égard de la France. D'autre part, il n'est pas possible d'ignorer le fait que depuis la moitié de XVIIe siècle l'influence de la culture française s'amplifie en Pologne et qu'elle est, grâce à son attractivité, de plus en plus acceptée par les Polonais. C'est ainsi que je terminerai mes commentaires, affirmant encore une fois que dans l'histoire, et dans le cas que je viens notamment de présenter, la culture a pris le dessus sur la politique. Que cela nous serve de leçon.

Traduction du polonais vers le français de Kinga Łężniak et Dorota Chłanda